



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Technicienne ou technicien aux permis et à l'urbanisme

Direction :

Aménagement et urbanisme

Service :

Permis et expérience client - Expérience client

Nombre de postes :

2

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Bureau et technique

Type d'engagement :

Temporaire / contractuel

Salaire :

32,65\$ - 44,52\$

Horaire :

Article 26.01 - 34 heures (4,5 jours / semaine) - Télétravail possible selon la politique interne

Lieu de travail :

4300, chemin de la Savane

Concours numéro :

DAU - 2025 - 13 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2025-08-22 08:00 au 2025-09-05 23:59

Mandat :

Le technicien ou la technicienne aux permis et à l'urbanisme assure le service aux citoyens en leur transmettant tout renseignement portant sur les règlements municipaux relatifs à l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La personne reçoit et vérifie les demandes de permis et de certificat, effectue des analyses préliminaires de dossier résidentiel, commercial industriel et institutionnel et assure le cheminement de ceux-ci. Également, elle effectue l'analyse pour les demandes de rénovation résidentielle. Elle accompagne les requérants sur les demandes d'analyse sur les futures demandes discrétionnaires et délivre des permis et certificats.

Exigences :

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou en technologie de l'architecture;
- D'une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Bonne connaissance des règlements, lois et ordonnances concernant la construction et le zonage;
- Bonne connaissance des techniques, méthodes et pratiques en usage dans le domaine de la construction;
- Bonne connaissance de la langue française orale et écrite;
- Faire preuve d'autonomie, jugement, tact et courtoisie;
- Sens développé du service à la clientèle;
- Ponctualité, assiduité et rigueur;
- Habileté à communiquer, rechercher, résumer, fournir et vulgariser de l'information relatives aux services, procédures, lois, règlements et normes applicables au domaine de l'urbanisme;
- Facilité d'adaptation face aux changements;
- Connaissance de la suite Office, Cisco Finesse, PDF-XChange et InDesign.

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances (article 9.04 a).



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les

minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil
